

## Initiative populaire municipale

**« Créons au cœur de Versoix un lieu de Rencontre, d'Arts et de Cinéma »**

Les buts de cette initiative sont de créer et de développer un lieu de rencontre, d'arts et de cinéma, ouvert à d'autres aspects de la vie culturelle et sociale, de regrouper, en un même lieu, ces diverses formes de la vie culturelle, en créant des synergies entre : rencontre (café) – arts (expositions, ateliers d'arts) – cinéma et de valoriser l'image de la ville de Versoix, dans le cadre du plan directeur du secteur de la gare.

Sa réalisation implique notamment que les autorités communales investissent dans la construction d'espaces et de volumes adéquats à la conception d'un cinéma et que le lieu soit géré sous forme de coopérative regroupant les différents partenaires associatifs, publics et privés.

Les soussigné(e)s, électrices et électeurs dans la Commune de Versoix, en vertu des articles 68A et 68B de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, de l'article 36 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984, et des articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, appuient la présente initiative municipale non formulée et demandent au Conseil municipal de la Commune de Versoix d'adopter une délibération ayant pour objet de construire un centre culturel comprenant un cinéma, dans le cadre des aménagements prévus dans le secteur de la gare.

Nom (en majuscule)	Prénom usuel	Année de naissance	Canton d'origine	Domicile (adresse complète)	Signature

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b et 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

**Les étrangers domiciliés dans la commune de Versoix, résidant officiellement en Suisse depuis au moins 8 ans, peuvent signer cette initiative.**

**Le retrait total et sans réserve de l'initiative peut être décidé à la majorité des électeurs suivants formant le COMITE D'INITIATIVE :**

Jean-Jacques Busino – 3 ch. J.-B.-Terray – 1290 Versoix  
Virginie Estier Dos Santos – 12 ch. Vandelle – 1290 Versoix

Pierre Dupanloup – 279 route des Fayards – 1290 Versoix  
Christine Conti Jaquier – 11 ch. L.-Dégallier – 1290 Versoix  
Gil Herbez - 27 ch. Routh – 1290 Versoix

L'office cantonal de la population (rôles électoraux) certifie la validité de ..... signatures

Le contrôleur

Genève, le

**Merci de renvoyer cette liste au plus vite, même avec une seule ligne remplie, à  
VRAC - case postale 444 – 1290 Versoix ou de la remettre à l'un des membres du comité d'initiative ci-dessus.  
Dernier délai : 3 novembre 2006**

## **Initiative populaire municipale Versoix**

### **« Créons au cœur de Versoix un lieu de Rencontre, d'Arts et de Cinéma »**

#### **Exposé des motifs.**

##### **Une idée à la taille d'une ville.**

L'aménagement prochain du secteur de la gare, en plein cœur de Versoix se devrait d'intégrer une structure de rencontre à vocation culturelle et sociale. C'est une occasion unique de pouvoir réaliser un projet d'envergure, un lieu pluriculturel et intergénérationnel, nécessaire aujourd'hui et demain.

##### **Rencontre :**

Sur un lieu de passage, quoi de mieux qu'un café, accueillant et convivial, avec sa terrasse s'ouvrant sur une esplanade aménagée.

Un endroit qui sait créer l'événement en collaboration avec les divers utilisateurs.

##### **Art :**

Le succès des cours artistiques d'Ecole et Quartier et des petites galeries locales témoigne de l'intérêt du public pour l'art à Versoix. Un véritable espace d'exposition permettrait de mettre en valeur la diversité de l'expression artistique actuelle. Exposer est une finalité ; des locaux accueillant diverses formes de créations répondraient également à une forte demande.

##### **Cinéma :**

S'il est un Art rassembleur, c'est bien le 7<sup>ème</sup> ! Le cinéma s'adresse à tous, c'est une ouverture indéniable sur le monde. Dans une ville de 12'000 habitants, une véritable salle de cinéma, avec des séances quotidiennes est un besoin évident, tant pour les jeunes que pour les adultes.

La demande existe pour une programmation variée et de qualité, preuve en est, le succès de CinéVersoix depuis trente ans et ce, malgré des conditions peu confortables.

**Le but de cette initiative est de regrouper en un même lieu ces diverses formes de la vie culturelle, en créant des synergies entre : rencontre (café) – arts (expositions, ateliers d'arts) – cinéma, autant de d'opportunités d'échanges, au cœur de la cité, sur un lieu de passage obligé, avec d'agréables conditions d'accès pour les piétons et de stationnement. Ce lieu devrait pouvoir s'ouvrir et permettre des échanges avec d'autres aspects de la vie culturelle et sociale.**

Cette idée se base sur les projets élaborés par l'association VRAC (Versoix, Rencontre, Arts et Cinéma) en mai 2000, mars 2002 et février 2005.